

Carte d'accès personnelle

Afin de pouvoir profiter des services du centre de recyclage, vous avez besoin d'une carte d'accès personnelle.

Les cartes d'accès peuvent être retirées auprès de votre commune. (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Reckange-sur-Mess, Sanem, Schifflange).

Remarque importante

En cas de perte ou de vol, adressez-vous immédiatement à votre commune et tenez informé le centre de recyclage. Elle sera alors bloquée. Une nouvelle carte d'accès vous sera remise auprès de votre commune. La conservez soigneusement, sans elle vous ne pourrez pas accéder au centre de recyclage.

Persönliche Zugangskarte

Um die Dienstleistungen des Recyclingcenters nutzen zu können, benötigen Sie eine persönliche Zugangskarte.

Die Karten werden von Ihrer Gemeinde erstellt. (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Reckingen-sur-Mess, Sanem, Schifflange).

Wichtiger Hinweis

Bei Verlust oder Diebstahl wenden Sie sich bitte an Ihre Gemeinde und informieren Sie den Recyclingcenter. Die Karte wird umgehend gesperrt. Eine neue Zugangskarte wird Ihnen von der Gemeinde erstellt. Bewahren Sie die Karte sorgfältig auf, da diese zum Eintritt des Recyclingcenters benötigt wird.

Carte d'accès pour entreprises

Afin de pouvoir profiter des services du centre de recyclage, vous avez besoin d'une carte d'accès pour entreprises, établit uniquement auprès du SIVÉC.

Démarches :

1) Télécharger, remplir et renvoyer le questionnaire entreprises

<http://www.sivec.lu/formulaires-4/>

2) Le centre de recyclage vous contactera afin de pouvoir récupérer votre carte d'accès

Remarque importante

En cas de perte ou de vol, adressez-vous immédiatement au centre de recyclage. Votre carte d'accès sera immédiatement bloquée. Une nouvelle carte d'accès vous sera remise auprès du centre de recyclage. La conservez soigneusement, sans elle vous ne pourrez pas accéder au centre de recyclage.

Afin de pouvoir profiter des services du centre de recyclage, vous avez besoin d'une carte d'accès pour entreprises, établit uniquement auprès du SIVÉC.

Démarches :

1. Télécharger, remplir et renvoyer le questionnaire entreprises

<http://www.sivec.lu/formulaires-4/>

2. Le centre de recyclage vous contactera afin de pouvoir récupérer votre carte d'accès

Remarque importante

En cas de perte ou de vol, adressez-vous au centre de recyclage. Votre carte sera immédiatement bloquée. Une nouvelle carte d'accès vous sera remise auprès du centre de recyclage. La conservez soigneusement, sans elle vous ne pourrez pas accéder au centre de recyclage.

Les entreprises artisanales, commerciales, agricoles et autres des communes membres ne seront désormais admises au centre de recyclage que les jeudis et selon le règlement grand-ducal du 1er décembre 1993 relatif à l'aménagement et à la gestion des parcs à conteneurs **les quantités acceptées seront limitées à 1m3 pour les déchets solides et à 30 litres pour les déchets liquides.**

Um die Dienstleistungen des Recyclingscenter nutzen zu können, benötigen Sie eine Zugangskarte für Unternehmen die ausschließlich vom SIVÉC erstellt wird.

Vorgehensweise:

1. Herunterladen, Ausfüllen, und Versenden des Formulars "Questionnaire entreprises"

<http://www.sivec.lu/formulaires-4/>

2. Sie werden vom Recyclingscenter benachrichtigt, wenn die Karte abgeholt werden kann.

Wichtiger Hinweis

Bei Verlust oder Diebstahl wenden Sie sich bitte an den Recyclingscenter. Die Karte wird umgehend gesperrt. Eine neue Zugangskarte wird Ihnen vom SIVEC erstellt. Bewahren Sie die Karte sorgfältig auf, da diese zum Eintritt des Recyclingscenter benötigt wird.

Unternehmen aus dem Bereich Handwerk, Handel, Landwirtschaft und Andere der Mitgliedsgemeinden haben ausschliesslich Donnerstags Zugang und laut Grossherzoglichem Reglement vom 1ten Dezember 1993 betreffend die Ausstattung und das Betreiben von Recyclingcentern sind **die Mengen auf 1m³ für feste und 30 Liter für flüssige Abfälle beschränkt.**